



Compte-rendu de la séance du Comité Syndical du 8 juin 2020

L'an deux mille vingt, le lundi 8 juin, à 9 heures 00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Action Sociale (SIAS) de la Rive Droite se sont réunis dans la salle de réunion du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Rive Droite (CIAS) sur la convocation qui leur a été adressée le 2 juin 2020 par le Président, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Étaient présents : Mesdames LAPOIRIE Catherine, NEGRI Colette, Messieurs HUBERTY René, BALLARINI Jean-Louis, BESOZZI Daniel, Madame EMMENDOERFFER Jocelyne, Messieurs LE LOARER Éric, TURCK Gilbert

Absents excusés : /

La séance est ouverte à 9 heures 00, sous la présidence de Madame LAPOIRIE Catherine, Présidente, qui constate que le quorum est atteint.

Madame la Présidente donne lecture de l'ordre du jour, conformément aux dispositions du CGCT :

POINT 1 - CIAS	:	DÉLÉGUÉS CIAS	DCS N° 2020-001
POINT 2 - SIAS	:	DÉLÉGATION À LA PRÉSIDENTE	DCS N° 2020-002
POINT 3 - SIAS	:	COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	DCS N° 2020-003

POINT 1 - CIAS	:	DÉLÉGUÉS CIAS	DCS N° 2020-001
-----------------------	----------	----------------------	------------------------

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment ses articles L. 5721-1 et suivants,

La Présidente du Comité Syndical rappelle que le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Rive Droite (CIAS) dont il a vocation à la mise en place et à la gestion est composé, à ce jour, de :

- 8 membres titulaires élus en son sein,
- 8 membres suppléants élus en son sein,

- membres nommés par la Présidente parmi les associations ou organismes participant à des actions sociales, et sur leur proposition

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **d'arrêter** la composition du Conseil d'Administration du CIAS comme suit :

▪ membres titulaires élus en son sein :	▪ membres suppléants élus en son sein :
<ul style="list-style-type: none"> – Madame LAPOIRIE Catherine, Présidente – Madame NÉGRI Colette, première Vice-Présidente – Monsieur HUBERTY René, second Vice-Président – Monsieur BALLARINI Jean-Louis – Monsieur BESOZZI Daniel – Madame EMMENDOERFFER Jocelyne – Monsieur LE LOARER Éric – Monsieur TURCK Gilbert 	<ul style="list-style-type: none"> – Madame BEMER Doriane – Madame DEKHAR Nadia – Madame DI NATALE Vitina – Madame FREYTHIER Fanny – Monsieur GANDOIN Pascal – Madame MELON Ghislaine – Madame ROMANO Valérie – Madame SEVESTRE Nicole
<ul style="list-style-type: none"> ▪ membres nommés par la Présidente parmi les associations ou organismes participant à des actions sociales, et sur leur proposition 	

La Présidente précise que, dans le cadre de la désignation des membres nommés, un courrier d'appel à candidature sera adressé aux organismes participant à des actions sociales, pour siéger au sein du Conseil d'Administration du CIAS.

POINT 2 - SIAS : DÉLÉGATION À LA PRÉSIDENTE DCS N° 2020-002

Vu l'article L. 2122-22 du CGCT,

Vu l'article L. 2122-23 du CGCT,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **décide de déléguer** à la Présidente le pouvoir de prendre toute décision concernant les points suivants :
 1. de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur à 40 000 €, modifications et avenants compris, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

2. de passer les contrats d'assurance, ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes,
 3. de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services,
 4. d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges,
 5. de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,
 6. d'intenter au nom du SIAS les actions en justice et de défendre le SIAS dans les actions intentées contre lui.
- **prend acte** que, conformément à l'article L. 2122-23 susvisé, la Présidente rendra compte, à chaque réunion du Comité Syndical, de l'exercice de cette délégation,
 - **prend acte** que, conformément à l'article L. 2122-22 susvisé, la présente délégation ne saurait excéder la durée du mandat,
 - **prend acte** que cette délibération est à tout moment révocable,
 - **autorise** que la présente délégation soit exercée par les deux Vice-Présidents, en cas d'empêchement de la Présidente,
 - **prend acte** que, conformément à l'article L. 2122-23 susvisé, les décisions prises par la Présidente dans le cadre des pouvoirs qui lui sont ainsi délégués feront l'objet de toutes les mesures de publicité, notification et transmission légales et règlementaires.

POINT 3 - SIAS : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DCS N° 2020-003

Vu les articles 22 et 23 du Code des Marchés Publics,

Considérant qu'à la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient de constituer la Commission d'Appel d'Offres, et ce pour la durée du mandat,

Considérant, qu'outre sa présidente, cette commission est composée de 5 membres titulaires élus par le Comité Syndical en son sein, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant que l'élection des membres élus de la Commission d'Appel d'Offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **décide de procéder** à l'élection des cinq membres titulaires et des cinq membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

membres <u>titulaires</u>		membres <u>suppléants</u>																					
<u>Liste 1 :</u> 1. Monsieur BESOZZI Daniel 2. Madame EMMENDOERFFER Jocelyne 3. Monsieur LE LOARER Éric 4. Madame NEGRI Colette 5. Monsieur TURCK Gilbert		<u>Liste 1 :</u> 1. Madame BEMER Doriane 2. Madame ROMANO Valérie 3. Monsieur GANDOIN Pascal 4. Madame MELON Ghislaine 5. Madame DI NATALE Vitina																					
<table border="1"> <tr><td>Nombre de votants</td><td>8</td></tr> <tr><td>Bulletins blancs ou nuls</td><td>0</td></tr> <tr><td>Nombre de suffrages exprimés</td><td>8</td></tr> <tr><td>Sièges à pourvoir</td><td>5</td></tr> </table>		Nombre de votants	8	Bulletins blancs ou nuls	0	Nombre de suffrages exprimés	8	Sièges à pourvoir	5	<table border="1"> <tr><td>Nombre de votants</td><td>8</td></tr> <tr><td>Bulletins blancs ou nuls</td><td>0</td></tr> <tr><td>Nombre de suffrages exprimés</td><td>8</td></tr> <tr><td>Sièges à pourvoir</td><td>5</td></tr> </table>		Nombre de votants	8	Bulletins blancs ou nuls	0	Nombre de suffrages exprimés	8	Sièges à pourvoir	5				
Nombre de votants	8																						
Bulletins blancs ou nuls	0																						
Nombre de suffrages exprimés	8																						
Sièges à pourvoir	5																						
Nombre de votants	8																						
Bulletins blancs ou nuls	0																						
Nombre de suffrages exprimés	8																						
Sièges à pourvoir	5																						
Quotient électoral : 1,6 (suffrages exprimés/sièges à pourvoir)		Quotient électoral : 1,6 (suffrages exprimés/sièges à pourvoir)																					
<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Voix</th> <th>Attribution au quotient électoral</th> <th>Attribution au plus fort reste</th> <th>TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Liste 1</td> <td>8</td> <td>5</td> <td>5</td> <td>5</td> </tr> </tbody> </table>			Voix	Attribution au quotient électoral	Attribution au plus fort reste	TOTAL	Liste 1	8	5	5	5	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Voix</th> <th>Attribution au quotient électoral</th> <th>Attribution au plus fort reste</th> <th>TOTAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Liste 1</td> <td>8</td> <td>5</td> <td>5</td> <td>5</td> </tr> </tbody> </table>			Voix	Attribution au quotient électoral	Attribution au plus fort reste	TOTAL	Liste 1	8	5	5	5
	Voix	Attribution au quotient électoral	Attribution au plus fort reste	TOTAL																			
Liste 1	8	5	5	5																			
	Voix	Attribution au quotient électoral	Attribution au plus fort reste	TOTAL																			
Liste 1	8	5	5	5																			
▪ proclame élus les membres <u>titulaires</u> suivants : 1. Monsieur BESOZZI Daniel 2. Madame EMMENDOERFFER Jocelyne 3. Monsieur LE LOARER Éric 4. Madame NEGRI Colette 5. Monsieur TURCK Gilbert		▪ proclame élus les membres <u>suppléants</u> suivants : 1. Madame BEMER Doriane 2. Madame ROMANO Valérie 3. Monsieur GANDOIN Pascal 4. Madame MELON Ghislaine 5. Madame DI NATALE Vitina																					

La séance est levée à 9 heures 30.

La Présidente,

*Catherine
LAPOIRIE*

Affichage fait le 9 juin 2020

Approbation du PROCÈS-VERBAL de la séance du Comité Syndical du 8 juin 2020

<i>NOM Prénom</i>	<i>Présence</i>	<i>Procuration à</i>	<i>Signature</i>
<i>LAPOIRIE Catherine, Présidente</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Présent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absence excusée</i>		
<i>NEGRI Colette, Vice-Présidente</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Présent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absence excusée</i>		
<i>HUBERTY René, Vice-Président</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Présent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absence excusée</i>		
<i>BALLARINI Jean-Louis</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Présent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absence excusée</i>		
<i>BESOZZI Daniel</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Présent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absence excusée</i>		
<i>EMMENDOERFFER Jocelyne</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Présent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absence excusée</i>		
<i>LE LOARER Éric</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Présent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absence excusée</i>		
<i>TURCK Gilbert</i>	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Présent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absent</i> <input type="checkbox"/> <i>Absence excusée</i>		